



APPROBATION D'UNE LICENCE

À :	Conseil d'administration
RÉUNION :	31 octobre 2016
DE :	Heather Conway, vice-présidente principale, CBC Sally Catto, directrice générale, Programmation Jennifer Dettman, directrice générale, Programmation non scénarisée Susan Marjetti, directrice générale, Radio et Audio Mark Steinmetz, premier directeur, Musique Lisa Clarkson, directrice générale, Gestion des droits et Relations d'affaires, et Optimisation des contenus
DÉCISION RECHERCHÉE :	Autorisation de négocier et d'exécuter un contrat avec [REDACTED]
DATE :	28 octobre 2016

1. CONTEXTE

-
-
-

-
-
- CBC a l'occasion de soumettre une offre pour obtenir les droits
CBC comprend que soumettra aussi
une offre. Ces offres seront comparées et soumises au vote du

2. ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.

3. AVANTAGES, RÉPERCUSSIONS ET RISQUES CLÉS

Avantage clé – Intégration parfaite dans notre stratégie de programmation ambitieuse

- CBC soutient depuis longtemps les programmes canadiens
-
-
-
-
-

Répercussion clé – *Stratégie 2020*

- Dans le contexte de la *Stratégie 2020*, le fait de conclure un contrat à long terme avec CBC permet de
 - permettre à CBC d'offrir à ses auditoires l'accès à une programmation canadienne originale et de grande qualité toute l'année;
 - mobiliser encore plus les Canadiens sur les plateformes numériques.
 - forger un partenariat pertinent et de grande portée avec CBC.

- Proposition

3

o

Impact clé – Auditoire prévu

-

Risque clé – Fragmentation des auditoires de la télévision

- **La concurrence est forte et elle va s'intensifier**

o

o

4. AUTRES OPTIONS ENVISAGÉES

-

5. CRITÈRES DE RÉUSSITE

-

-

- Proposition

-
-

6. RÉOLUTION

Il est résolu, au sujet de l'obtention de certains

(« l'émission »)

1. de négocier et de conclure un contrat de licence pour l'émission, aux conditions semblables en grande partie à celles décrites dans les documents fournis au Conseil d'administration à sa réunion du 31 octobre 2016; et
2. d'autoriser la vice-présidente principale, Services anglais, ou la directrice générale, Gestion des droits et Relations d'affaires, et Optimisation des contenus, ou leurs délégués respectifs, à signer toutes les ententes nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution.